

Conférence-débat introductive sur le thème :

Mondialisation - Europe et Francophonie

Animateur : Michel Legros

- Georges Malamoud, Agence Universitaire de la Francophonie
- Mathias Nemo, Agence Europe Education Formation France
- Michel Berlaud, France Coopération Internationale

L'Agence universitaire de la Francophonie
la coopération francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche

Mars 2008, Georges Malamoud

L'agence universitaire de la Francophonie

Réseau international de 657* institutions d'enseignement supérieur et de recherche
Opérateur direct des Sommets pour l'enseignement supérieur et la recherche
Corporation de droit québécois
Disposant d'accords de sièges dans de nombreux pays
OING accréditée par l'Unesco pour l'enseignement supérieur

Des objectifs généraux

- une francophonie ouverte sur le monde : la diversité culturelle et linguistique, hors les murs de la Francophonie politique
- un objectif : le développement autour de grandes thématiques, dont la santé
- la solidarité et l'excellence

Comment ?

- une politique : promotion des chercheurs et des institutions du Sud
- une méthode : subsidiarité et complémentarité, avec les tablissements
- une capacité : identification des compétences locales au Sud
- une spécificité : présence sur le terrain et volontariat des membres
- des partenariats : avec les grands organismes internationaux (Banque Mondiale, UNESCO, OMS...)

Les instances de l'AUF

L'assemblée générale des établissements membres titulaires (2009 pour la prochaine)
Le président
Le conseil d'administration (15 universitaires et 11 Etats et gouvernements)
Le conseil associatif (25 universitaires)
Le conseil scientifique (27 universitaires)
Le comité de gestion (4 universitaires et 4 Etats et gouvernements)
Le Recteur, chef de l'exécutif

Quelques faits et chiffres

657 établissements membres de l'AUF répartis dans 70 pays ;
9 bureaux régionaux, coordonnant 6 antennes et 1 délégation ;
42 campus numériques francophones et centres d'accès à l'information ;
5 instituts de formation ;
2 500 bourses de mobilité internationale et à distance attribuées par an ;
21 réseaux de chercheurs ;
15 réseaux institutionnels et d'administrateurs ;
91 filières francophones ;
8 pôles régionaux d'excellence ;
75 projets de coopération inter-universitaire ;
41 millions d'euros de budget annuel.
450 employés dans le monde (dont 360 travaillant dans les 9 bureaux régionaux) ;

La santé à l'AUF

La Francophonie s'est dotée depuis 2005 d'un cadre stratégique décennal qui structure ses priorités autour de quatre missions.

La santé ne fait pas partie des priorités politiques de la Francophonie dans ce cadre stratégique. Seuls les universités et les villes s'occupent de santé en Francophonie.

La santé occupe une part importante des actions de l'AUF, agence universitaire, au sein du programme thématique « Environnement et développement durable solidaire », dont l'objectif est de partager les savoirs, les savoir-faire et les technologies dans toutes les disciplines qui ont trait au développement économique et social, à la santé et à l'environnement

Les principaux outils disponibles

pour mettre en œuvre ces objectifs permettent des appuis à :

- Des réseaux de chercheurs (pôle thématique Santé)
- Des filières professionnelles de niveau Master
- Des formations doctorales
- Un institut pour les maladies tropicales (Vientiane)
- Des formations ouvertes et à distance diplômantes, et la création de cours
- Des pôles d'excellence régionaux et des projets de coopération inter-universitaires
- Des manifestations scientifiques
- Des mobilités (étudiants, enseignants chercheurs et pour des stages, des missions d'enseignement)
- Des réseaux institutionnels (facultés)
- Des publications (revues papier et électroniques) et de l'information scientifique et technique

Les principales questions

- Le développement des partenariats avec les universités et les centres de recherche dans le secteur de la santé : se focaliser sur la valeur ajoutée francophone, en complément des autres approches
- Une bonne articulation entre les acteurs : universités, villes, société civile, Etats
- Une synchronisation des actions de coopération au plan géographique : local, national, bilatéral, multilatéral, international. Un appui nécessaire sur les structures locales et la coopération de terrain.
- L'importance de la gouvernance et le développement d'actions concrètes auprès des établissements sur le plan national et régional, à travers notamment le développement de l'évaluation et du partage d'expériences.
- L'appui aux structures du Sud, en articulation avec les diasporas, à travers le développement de coopérations tri- ou multi- latérales.
- Le rôle de la communauté universitaire dans le développement du secteur de la Santé au Sud, face à une marchandisation croissante.
- Un appel à partenariats pour articuler étroitement excellence ET solidarité, car les enjeux dans le domaine de la santé publique l'exigent.

Du programme Tempus et de la Francophonie, une belle rencontre en convergence

Programme communautaire de coopération universitaire entre les 27 Etats membres de l'Union européenne et 28 pays partenaires des Balkans occidentaux, de l'Europe orientale, d'Asie centrale et de Méditerranée, Tempus contribue à la modernisation et à la réforme des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires et est un levier pertinent d'échanges nombreux et denses de savoirs et de savoir faire. Ceci participe, d'une part, au développement économique et social de ces pays. Le rapprochement et une meilleure lisibilité des systèmes d'enseignement supérieur sont d'autre part favorisés. Tempus est ainsi, depuis sa mise en œuvre en 1990, un facteur pertinent de meilleure compréhension entre les peuples, de travail commun entre les universitaires, les professionnels, les étudiants au delà des frontières spatiales, temporelles, intellectuelles et culturelles.

Espace contemporain de solidarité au service du développement, la francophonie met l'accent, à l'instar du programme Tempus, sur le partage de savoirs et l'affirmation de valeurs communes, ferments d'une culture d'unité dans le respect des diversités.

Les programmes de l'agence universitaire de la francophonie relatifs à la défense de la langue française, de la diversité linguistique et culturelle, aux « aspects de droits et de la démocratie », au soutien des TIC dédiés au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi qu'au soutien et au développement de l'excellence universitaire sont en résonance avec les objectifs du programme Tempus.

Des projets de coopération universitaire sont élaborés par des établissements d'enseignement supérieur éligibles au programme Tempus et conjointement membres de l'agence universitaire de la francophonie qui, avec l'aide et le soutien du point national de contact et d'information Tempus, les assiste dans cette tâche.

Le français, langue de travail européenne et internationale, demeure, en outre, dans le programme Tempus, aux côtés de l'anglais, de l'arabe, du russe et des langues nationales, un vecteur utile de communication et de partage multiculturel, d'échanges et de compréhension, d'adhésion et d'identification, de transfert des savoirs et savoir faire.

Les acteurs institutionnels et scientifiques de Tempus et de la francophonie, Etats membres de l'Union européenne, pays qui adhèrent à la francophonie, établissements d'enseignement supérieurs, institutions et organismes à vocation universitaire, formatrice et scientifique ont un intérêt réel à organiser, dans le respect de chacun et sans instrumentalisation, une mise en cohérence des projets soutenus dans ces deux cadres clairement identifiés.

Rayonnement dans des espaces géopolitiques communs, publics cibles universitaires identiques et constitution de deux communautés scientifiques qui s'entremêlent et travaillent ensemble, valeurs au diapason, défense et bonne appréhension de la pluralité culturelle et linguistique, Tempus et les programmes soutenus dans le cadre de la francophonie peuvent s'inscrire dans une stratégie complémentaire et réfléchie, tant en terme de soutien financier que dans leurs objectifs.

Mathias NEMO

Coordinateur du Point national de contact et d'information

Agence Europe Education Formation France

Résumé de l'exposé de Michel BERLAUD FCI

FCI opérateur du ministère des Affaires étrangères et de la Fonction publique se place clairement comme un acteur de la coopération, du développement et de la francophonie. Ce GIP, chargé de mieux mobiliser l'expertise française contribue, sur des financements multilatéraux (Union européenne, agences des NU, banques de développement) ou nationaux (MAEE, MIIICO), au placement de l'expertise, essentiellement française, dans tous les secteurs internationaux.

Cet outil doté d'un statut original, d'un environnement favorable (le réseau diplomatique français), de facilités administratives et financières pour la mise en œuvre de missions de courte, moyenne ou longue durée, fait tous les aspects d'un seul métier « placer de la matière grise » et particulièrement celle du domaine public.

Il n'est pas le seul... quoi que,

Il n'est pas puissant si on le compare à ...

Mais il se développe rapidement et fait bouger les lignes de ce facteur d'influence qu'est le transfert de savoir et de savoir faire français et francophone.

1) L'expertise technique un milieu à concurrence multiples

Enjeu : des normes, des méthodes, des comportements

2) Un rôle unique dans un paysage encombré ...et insuffisamment couvert

-dans la mobilisation de l'expertise,

-dans la mobilisation de l'expertise technique (gouvernance),

3) une activité opérationnelle multiforme

-recherche d'experts pour les OI,

-missions de courte durée,

-jumelages institutionnels européens,

-gestion d'assistants techniques longue durée

-réponses à appels d'offre et appel à propositions,

-formation

4) sur financements variés

commandes directes du MAE,

commandes directes via EUNIDA de commandes de la Commission européenne

5) avec des populations d'experts de « tout poil »

y compris étrangère (originaire du Sud)

6) dont il facilite l'emploi

loi de modernisation de la fonction publique

projet de loi de la modernisation de l'assistance technique



Missions générales de FCI

- **Soutenir les opérateurs nationaux publics et privés intervenant dans le cadre de projets de développement sur financements multilatéraux**
....notamment en mobilisant l'expertise publique
- **Organiser des missions de coopération et de développement, suite à des commandes directes (MAE, CE, ONU, Institutions financières internationales...), et assistance à certains services publics nationaux dans les programmes de marchés de coopération administrative.**

Création DECRET AVRIL 2002 Mise en place DECEMBRE 2002 modifié en 2007

- **MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**
et Ministère de la Fonction Publique
- **MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, de l'INTÉGRATION, De l'IDENTITÉ NATIONALE, et du CODEVELOPPEMENT**
- **AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT**
- **ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION**
- **EGIDE**



THEMATIQUES DE TRAVAIL

« La Gouvernance : art de gouverner, en articulant la gestion des affaires publiques à différentes échelles de territoires, en régulant les relations au sein de la société et en coordonnant l'intervention des multiples acteurs. » MAEE / DGCIID

- GOUVERNANCE ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL
- DROIT DE LA PERSONNE
- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
- GOUVERNANCE LOCALE ET DÉCENTRALISATION
- MIGRATIONS ET CODEVELOPPEMENT
- VALORISATION DU CARACTÈRE INTERMINISTÉRIEL OU INTERSECTORIEL
- PROBLÉMATIQUES DE SORTIE DE CRISE / RELEVEMENT D'APRÈS CONFLIT

Coopération bilatérale Projets. EN COURS

AFRIQUE	• République démocratique du Congo • Guinée Équatoriale	• Appui aux médias • Soutien à la démocratie et à l'État de droit • Bonne gouvernance • Réforme des finances publiques
AMÉRIQUE LATINE	• Guatemala	• Médecine légale
ASIE	• Afghanistan • Inde • Vietnam	• Sécurité • Recherche & Développement / bioénergies • Appui à la déconcentration et au développement régional
EUROPE	• Croatie • Pologne • Kosovo • Russie	• Harmonisation des législations aux normes européennes • Développement régional • Sécurité • Formation à la gestion des fonds structurels européens • État de droit • Décentralisation
MEDITERRANÉE / MOYEN-ORIENT	• Égypte • Libye • Palestine	• Développement économique local • Renforcement des cadres réglementaires et institutionnels • Santé • Transition post-crise

**Coopération multilatérale
Projets en cours**

AMÉRIQUE LATINE / CARAÏBES	•Haïti •Amérique Latine / Eurosocial	•Contrat direct avec la Commission Européenne dans le cadre du réseau Eunida •Appel à propositions	•Renforcement de l'administration publique •Appui au Parlement et aux services de la Présidence •Cohésion sociale (justice, santé, emploi, fiscalité, éducation)
EUROPE	•Balkans •Bulgarie •Serbie •Monténégro •Bosnie	•Jumelages institutionnels •Appel à propositions	•Contrôle et gestion des frontières •Énergie •Renforcement institutionnel •Réforme de l'administration •Intégration européenne •Santé
MEDITERRANÉE / MOYEN-ORIENT	•Tunisie	•Jumelage institutionnel	•Développement régional

**Coopération bilatérale
Projets en préparation**

AFRIQUE	•Guinée Équatoriale •Congo-Brazzaville	•Renforcement et réformes institutionnels/ Enseignement du Français • Appui au système de Sécurité Sociale
AMÉRIQUE LATINE	•Costa Rica •Uruguay •Haïti	•Santé •Éducation •Justice
ASIE	•Vietnam •Chine	•Appui à la décentralisation et au développement régional •Santé
EUROPE	•Pologne •Slovaquie •Hongrie •Bulgarie •Roumanie •Macédoine	•Intégration européenne •Gestion des fonds structurels •Développement régional
MEDITERRANÉE / MOYEN-ORIENT	•Maroc •Yémen •Bahreïn	•Soutien au secteur agricole •Finances publiques •Gouvernance locale • Bonne gouvernance

**Coopération multilatérale
Projets en préparation**

AFRIQUE	•RDC •Bénin •Guinée Équatoriale •MEDA •Soudan	•Appel d'offres •Appel d'offres •Appel à propositions •Appel d'offres (PNUD)	•Bonne gouvernance (finances, justice, secteur minier) •Appui à la décentralisation •Formation de la police judiciaire •Suivi de la Conférence de Paris sur les migrations et le développement •Construction et maintenance bases EUNIDA
AMÉRIQUE LATINE / CARAÏBES	•Haïti •Brésil	•Contrat direct avec la Commission Européenne dans le cadre du réseau EUNIDA •Appel à propositions •Appel d'offre	•Renforcement de l'administration publique •Bonne gouvernance •Supervision bancaire •Appui au Parlement et aux services de la Présidence •Dialogues sectoriels (cohésion sociale, développement local, environnement,...)
EUROPE	•Moldavie •Serbie •Caucase •Ukraine •Bulgarie	•Jumelages institutionnels •Appel d'offres •Appel à propositions	•Appui au Parlement •Gestion intégrée des frontières •Harmonisation avec les normes européennes •Harmonisation des politiques migratoires avec l'Union Européenne •Déménagement humanitaire

EUNIDA
European Network of Implementing Development Agencies

- **Groupe européen d'intérêt économique (juin 2006)**
- **11 ETATS : Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Luxembourg, France, Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Autriche, Hongrie.**
- **12 Agences (membre et observateur): GTZ, Crown Agents, BTC-CTB, Lux dev., FCI, FIIAPP, MAE ital., IPAD, CEDP, ADA, Hun-IDA, AEI.**
- **Missions EUNIDA depuis été 2006: Territoires palestiniens (2006), Liban (2006), Haïti (2007), Liban (2007)**

EXPERTS TECHNIQUES INTERNATIONAUX / AFD début 2007

PAYS	SECTEURS D'ACTIVITE				
	AGRICULTURE Environnement	EDUCATION	SANTÉ	EQUIPEMENT Infrastructure	COLLECTIVITES territoriales
BENIN					▲
BURKINA FASO		▲	▲		
CAMBODGE	▲	▲	▲		
CAMEROUN	▲	▲	▲		▲
DJIBOUTI		▲			
GABON					
GHANA	▲				
GUINEE	▲				
MADAGASCAR	▲	▲		▲	
MALI	▲	▲	▲		
MAURITANIE	▲	▲	▲	▲	▲
NIGER	▲	▲	▲		
RCA			▲		
Rip. DOMINICAINE	▲				
SAO TOME	▲	▲			
SENEGAL	▲	▲		▲	
SURINAM			▲		
TCHAD	▲	▲	▲		▲
TOGO		▲	▲		
VANUATU				▲	
Total = 57 + 25 (R2)	9+11	31+3	7+7	5+1	3+3

EXPERTISE TECHNIQUE INTERNATIONALE 2007

91 EXPERTS TECHNIQUES INTERNATIONAUX

★ 22 Etats signataire de contrats de prestation de service